

*L'Adresse—M. Allmand*

conseillé. Cependant, les convictions profondes que trahissait ce langage n'ont pas changé, puisqu'elles transpirent du document financier présenté l'autre soir.

Permettez-moi de revenir sur ces coupes sombres. J'ai parlé du domaine des logements sociaux où la réduction est de 9.6 millions de dollars. On consacre 29.4 millions de dollars de moins au Programme d'aide à la remise en état des logements. Dans le document, on nous annonce que les activités prévues sont réduites de 25 p. 100. J'ignore combien de députés connaissent ce programme, mais il visait à remettre en état les logements délabrés, les vieilles maisons qu'on livrait au paravant au pic des démolisseurs afin de faire place à des aires de stationnement. Les crédits destinés à ce programme seront cependant réduits de 25 p. 100, soit de 29.4 millions de dollars. Est-ce que le secteur privé s'en emparera dans l'espoir de réaliser des bénéfices, est-ce qu'il s'intéressera à la rénovation des vieux logements au profit des occupants actuels et non pas de ces gens à la page que privilégient les quartiers de ce genre, je n'en sais rien.

On me rappelle que mon temps de parole est presque écoulé.

**Des voix:** Bravo!

**M. Allmand:** Il y a tellement à dire sur la question que je ferai mieux, je suppose, d'en venir au dernier point.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Allmand:** J'ai essayé de faire comprendre bien des choses aux ministériels. Nous savons que nous ne remporterons pas un grand nombre de votes à la Chambre, mais j'ajoute ceci très sérieusement: nous espérons l'emporter dans certains débats et mobiliser l'opinion publique contre les initiatives du gouvernement. Nous espérons que les gens vont dresser l'oreille et commencer à examiner de près ces réductions, et aussi que les électeurs iront voir leurs députés conservateurs à propos de certaines de ces questions, qu'ils les interrogeront au sujet de la rénovation des vieux logements et des compressions pratiquées dans les budgets des organismes culturels, de la recherche et du développement et du logement social. Peut-être le gouvernement reviendra-t-il sur sa décision.

J'ai l'intention de prendre la parole sur un autre amendement à l'Adresse en réponse au discours du trône, mais, pour l'instant, j'ai un amendement à proposer. Je propose, appuyé par la députée d'Outremont (M<sup>me</sup> Pépin), l'amendement suivant:

mais que la Chambre regrette que vos conseillers non seulement aient omis d'accorder la priorité au gouvernement au grand jour, mais en outre qu'ils aient, par leurs actes, cherché à renverser la tendance amorcée par les gouvernements précédents en limitant considérablement les renseignements disponibles sur la prise des décisions au gouvernement et en essayant de restreindre l'accès aux participants élus et autres à ce processus décisionnel.

En bref, voici quelques exemples de la restriction de l'information. D'abord, le Nouveau parti démocratique et notre chef ont demandé la divulgation du nombre d'emplois perdus par suite du programme financier annoncé jeudi dernier, mais les conservateurs ont refusé de le dévoiler.

Nous avons d'autres exemples. Les nouveaux chefs de cabinet, les commissaires, qui limitent la transmission de l'information provenant de leurs ministères aux députés et à la presse. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a interdit aux fonctionnaires de son ministère de discuter avec

les journalistes. Un membre du bureau du Conseil privé qui avait communiqué certains renseignements a reçu l'ordre de se taire et de ne plus parler aux journalistes. L'antichambre du gouvernement a été déclaré zone interdite à la presse. Depuis des années et des années, les journalistes étaient autorisés à y pénétrer, même sous l'ancien gouvernement conservateur de M. Clark. Maintenant, pour la première fois, aucun journaliste n'est autorisé à pénétrer dans l'antichambre du gouvernement. La diffusion de l'information est extrêmement limitée. D'une part, le gouvernement parle de consultations et de consensus mais, d'autre part, il refuse de fournir aux Canadiens et aux députés les renseignements dont ils ont besoin.

**M. le vice-président:** Avez-vous des questions à poser ou des observations à faire?

**M. Orlikow:** Monsieur le Président, le député a demandé de façon très éloquente un accroissement de l'aide aux logements subventionnés. Où se trouvait le député pendant toutes les années de gouvernement libéral...

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

**M. Orlikow:** ... où seul un très faible pourcentage des fonds que le gouvernement fédéral avait affecté au logement par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logements était consacré aux logements subventionnés, aux logements pour personnes âgées, aux logements publics et aux coopératives de logement.

● (1240)

Que pense le député de ce que dans les documents les plus récents établis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour le gouvernement libéral, il était proposé de réduire—je me fie à ma mémoire mais je ne pense pas être trop loin de la vérité—de 50 p. 100 les crédits alloués au logement social et coopératif? Où était le député quand cela s'est passé sous le gouvernement libéral?

**M. Allmand:** Monsieur le Président, je m'étonne que le député ait posé cette question, puisque nous nous connaissons depuis longtemps. Il sait que je suis intervenu à plusieurs reprises pour inviter le gouvernement d'alors à consacrer plus d'argent au logement social. En fait, j'ai parfois voté contre le gouvernement et avec son parti.

**Mme Mitchell:** Venez avec nous.

**M. Allmand:** Si le député veut que je lui envoie mes discours, je le ferai avec plaisir. Je n'étais peut-être pas satisfait des sommes que le gouvernement consacrait au logement social, en tout cas il progressait. Il ne rétrogradait pas. J'estimais qu'il ne faisait pas assez, mais au moins il avançait. Cette fois nous reculons.

Dans certaines circonstances, à cause du taux d'inflation et de je ne sais quoi, les augmentations de budget n'ont pas fait autant que nous le souhaitions. Cependant, jamais mon gouvernement n'a proposé des coupures de 9.6 millions, ni des coupures dans la rénovation, comme le fait le gouvernement actuel. Le député a demandé où j'étais. Il le sait bien où j'étais. Je siégeais en face, et j'ai consacré beaucoup de discours à ce sujet.